

Vigilance ORANGE "Pluies - Inondations" sur 64 - 65 - 31- 09

Météo France a émis bulletin d'alerte de niveau ORANGE pour " Pluie - Inondation - Avalanche" sur les départements des Pyrénées Atlantiques (64), des Hautes-Pyrénées (65), de la Haute-Garonne (31) et de l'Ariège (09)

Extrait du Bulletin Régional de suivi de 16H00 :

Type d'événement : Pluie-Inondation.

Événement en cours.

Fin d'événement le samedi 31 janvier 2015 à 11h00

Maintien de suivi pour 4 départements : Pyrénées-Atlantiques (64), Ariège (09), Haute-Garonne (31) et Hautes-Pyrénées (65).

Faits nouveaux : Prévisions confirmées pour la pluie sur les départements pyrénéens.

Situation actuelle :

Des précipitations soutenues concernent les Pyrénées et son piémont, sous forme de neige au-dessus de 800 m environ. Les cumuls moyens sur les 24 dernières heures atteignent 30 à 50 mm sur les bassins pyrénéens, localement 70 à 80 mm sur la montagne Basque.

Évolution prévue :

Fortes pluies : la perturbation active continue de séjourner vers les Pyrénées en donnant des précipitations modérées et continues, de l'ordre de 3 à 5 mm/h. La limite pluie-neige se maintient vers 800 m ce soir et la nuit prochaine. On attend d'ici à samedi en milieu de journée des cumuls supplémentaires de l'ordre de 40 à 70 mm en plaine, localement 60 à 90 mm du côté des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, un peu moins en allant vers l'est. Le nord de la Haute-Garonne n'est pas concerné par ces cumuls. En montagne, les chutes de neige deviennent très importantes, avec une couche de neige à venir de 60 cm à 1 m (un peu plus à l'ouest qu'à l'est) d'ici samedi matin vers 1500m. En plus basse montagne, les cumuls peuvent atteindre 10 à 20 cm à 800 mètres vendredi soir et 30 à 40cm samedi matin.

Conséquences possibles :

- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- * Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de Comportement :

- * Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- * Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.